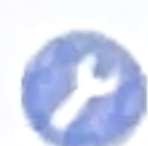


• Nom du client : LE CLOS DU CHEVALIER
• Adresse desservie : LE BOUT DE LA COTE
LE BASTIT

→ Message

30341060 541241906369 541

→ Contacts

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  Dépannage 24h/24
05 81 81 35 07
-  TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
-  Accueil
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture du 10 décembre 2024

Compteur d'eau relevé le 04 novembre 2024

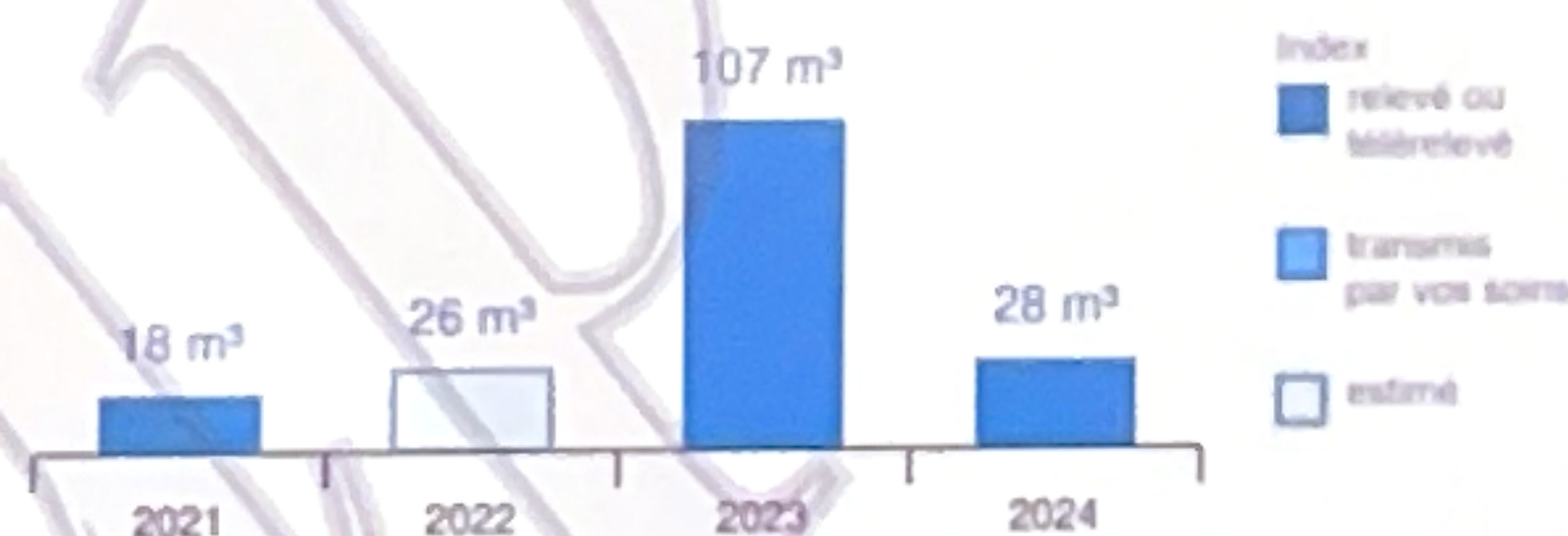
Votre consommation est de 28 m³

Solde en votre faveur : -150,57 €

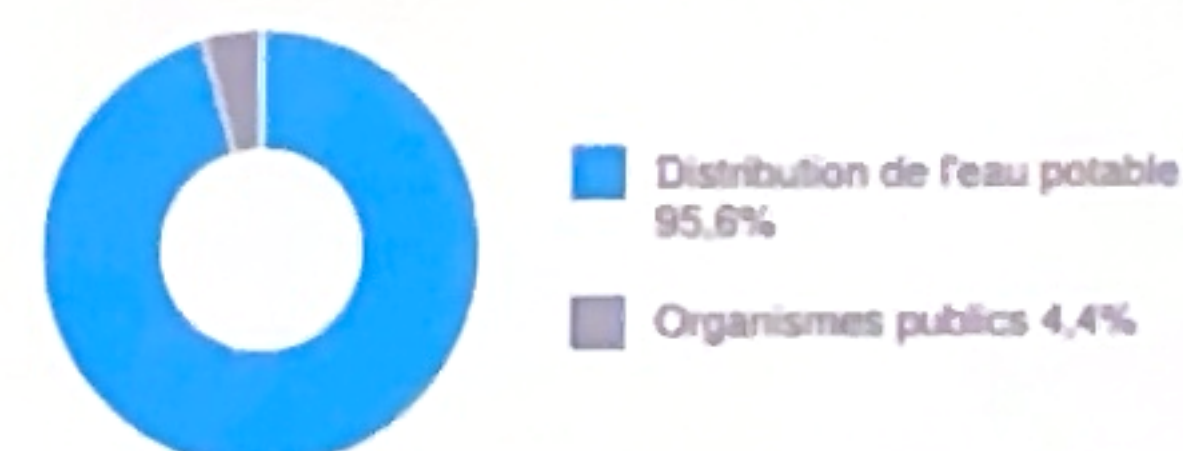
	€ TTC
Distribution de l'eau potable SIAEP DES CAUSSES SUD DE GRAMAT	209,68
Organismes publics	9,75
Total facture	219,43
Mensualités déjà prélevées	-370,00
Solde en votre faveur	-150,57

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Le remboursement de cet avoir sera effectué par virement sur votre compte numéro XXXXX969488.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050557592-002262382-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
05/02/2025	22,00 €
05/03/2025	22,00 €
04/04/2025	22,00 €
05/05/2025	22,00 €
05/06/2025	22,00 €
04/07/2025	22,00 €
05/08/2025	22,00 €
05/09/2025	22,00 €
03/10/2025	22,00 €
05/11/2025	22,00 €
Total	220,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
LE BOUT DE LA COTE LE BASTIT	28 m³	078338	015 mm	16/11/2023 318	04/11/2024 346	

Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						198,74		209,68
Abonnement						153,99		162,46
Part Syndicale		2e semestre 2024				40,00	5,50	
		1er semestre 2025				42,50	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2024				34,89	5,50	
		1er semestre 2025				36,60	5,50	
Consommation						44,75		47,22
Part Syndicale		Année 2024		28	0,5000	14,00	5,50	
Part SAUR		Année 2024		28	0,9581	26,83	5,50	
Préservation des ressources en eau		Année 2024		28	0,1400	3,92	5,50	
► Organismes publics						9,24		9,75
Consommation						9,24		9,75
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)		Année 2024		28	0,3300	9,24	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,03 € / m3 soit 0,00203 € / litre	HT exonéré de TVA : 0,00 €	TVA 5,50 % : 11,45 €	Total facture TTC : 219,43 €
	HT soumis à TVA : 207,98 €	TVA sur les débits : 11,45 €	

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale
Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR
Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics
Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr

→ Message

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr - Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement
Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ **Paiement par TIP**
Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ **Paiement par chèque**
Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ **Paiement par prélèvement mensuel**
Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ **Paiement par Internet**
Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ **Paiement en espèces**
Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.